

Eau de pluie : Récupération, gestion et valorisation

Formation permettant d'accéder à la marque Quali pluie®



Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :

- Plombiers

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé.

Effectif :

- 12 participants au maximum.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur spécialiste de la gestion de l'eau depuis plus de 10 ans
- Formation présentielle alternant apports théoriques, échanges d'expériences, études de cas et exercices de dimensionnement sur le logiciel "la banque" (téléchargeable gratuitement)
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- QCM de validation des acquis : une note minimale de 25/30 est requise pour accéder à la marque Quali pluie.
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Cette formation est recommandée par :



et par l'association
ESSOR DURABLE,
gestionnaire de la
marque Quali pluie®

Rapprochez-vous de votre CNATP
ou CAPEB départementale pour
toute information sur la marque



Objectifs :

- Identifier les enjeux de la récupération de l'eau de pluie.
- Distinguer les eaux de pluie des eaux pluviales.
- Appliquer les normes et les textes réglementaires.
- Dimensionner le volume de stockage.
- Définir les composants techniques d'une installation de récupération de l'eau de pluie.

Contenu pédagogique :

Ouverture : tour de table, présentation de la formation, recueil des attentes et des objectifs individuels

Les composants d'une installation de valorisation des eaux de pluie : cuves, gestionnaires d'eau de pluie, traitement, comptage, ...

Les intérêts de valoriser les eaux de pluie pour le client : argumenter et répondre aux objections. Elargissement à des dossiers autres que la maison individuelle (collectivités, industrie, tertiaires, ...).

Le dimensionnement des volumes de stockage. A partir d'un cas concret, mise en avant des erreurs à éviter. Explication de la méthode de calcul et présentation d'outils.

Les installations de récupération des eaux de pluie. A partir d'un cas pratique, présentation des différents types d'installation (pompe immergée, pompe de surface). Présentation des normes de disconnexion.

Validation des acquis (QCM) et bilan de la formation.

